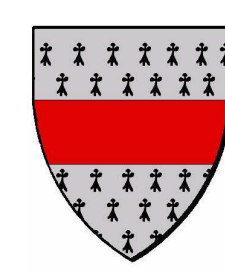


Commune de STAPLE

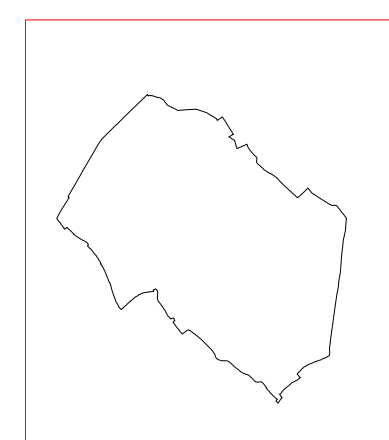
59577



Plan Local d'Urbanisme de la C.C. de l' Houtland

PLAN 1/1

Éléments constitutifs du Porter à Connaissance (P.A.C) Art. R. 121-1 du Code de l'Urbanisme



Servitudes d'Utilité Publique



Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration Délibération du 10/03/2012

Date mise à jour : 11/10/2012

Echelle : 1 / 7 500 m

Source : Gestionnaire Servitudes (S) Cadastre / Pli Digip

Email : ddtnord@nord.gouv.fr

Légende

Limite communale

Bâtiments

A4 Protection des Cours d'eau non Domaniaux.

- BECOUE DE LYNCKE
- BORNHOL BECOUE
- LA BORRE BECOUE
- BECOUE DE LA PETITE BORRE
- RUISSEAU DE LA PLATE BOURSE

EL7 Alignement
R.D. 438 DU 25/04/1900

I4 Protection des Lignes Haute-Tension.

- ☑ Ligne 2 x 400 Kv WARRANDE - WEPPE
- ☑ Ligne 90 Kv HOLQUE - HAZEBROUCK

T1 Protection des Lignes Ferroviaires.

LILLE - LES FONTINETTES

INT1 Cimetière civil

Nb : cette bande de protection (100m) ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis.

